

Cadre général

Direction// service ou pôle d'affectation : DECS – Musée départemental breton

Référence au programme, schéma, mission existant : Budget Musée départemental 2006 –240070

Description de l'action actuelle :

.Convention avec l'Institut pour les Déficients Visuels (I.P.D.V.)

.Action déjà engagée entre 2003-2005 ex : Exposition « Peintres Polonais en Bretagne » - réalisation d'un tableau en relief inspiré d'une œuvre présentée dans l'exposition.

Axe(s) stratégique(s) de référence : Axe 1 « Faciliter l'accès des services à tous ».

Description du projet

Objectifs : - Faciliter l'accès au Musée départemental breton et à sa visite aux déficients visuels

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* :

Déficients visuels : adultes et enfants

2. *Présentation du contenu du projet* :

Installation d'une signalétique en braille dans la cour du Musée, dans les salles d'art ancien (collections accessibles par le toucher). La visite du Musée débute par la cour de l'ancien palais des Evêques devenu un espace muséographique. Les collections lapidaires y sont présentées : pierres tombales, bénitier sculpté, stèle, fragment de calvaire et sculptures. Les visiteurs mal ou non-voyants peuvent toucher des objets, sentir leur forme, deviner les matériaux. Les cartels (texte de commentaire) en braille leur donneraient un complément d'information pour découvrir ce patrimoine et constitueraient un signal fort ainsi qu'une invitation à découvrir les salles permanentes du Musée départemental breton. Nous envisageons d'installer la signalétique en braille également dans les salles d'archéologie et d'art ancien.

3. *Moyens et coûts* :

- Coût de fabrication. Devis de fabrication de cartels en braille.

- Moyens humains existants : équipe du musée et guides conférenciers de l'Animation du Patrimoine

Modifications proposées par rapport à l'existant : Mise en place d'une signalétique en braille, (inexistante jusqu'à présent).

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- 1- Contacts à prendre avec l'I.P.D.V.
- 2- Rédaction
- 3- Etablissement de devis

Indicateurs de suivis : - Chiffres de fréquentation de personnes concernées
- Enquête de satisfaction auprès des visiteurs

Délais : Courant 2006 (installation septembre/octobre).

Acteurs

Elu référent : Armelle HURUGUEN, Conseillère générale déléguée à la Culture

Chef de projet/Référent : Margareth LE GUELLEC-DABROWSKA – Conservateur en Chef du Patrimoine
Conservateur-adjoint au Musée

Partenaires internes : D.E.C.S, D.T.A.S., Maison de l'Handicap

partenaires externes : I.P.D.V.(Institut pour les Déficients Visuels), D.P.A.C, D.M.F.
(départementdes Publics).